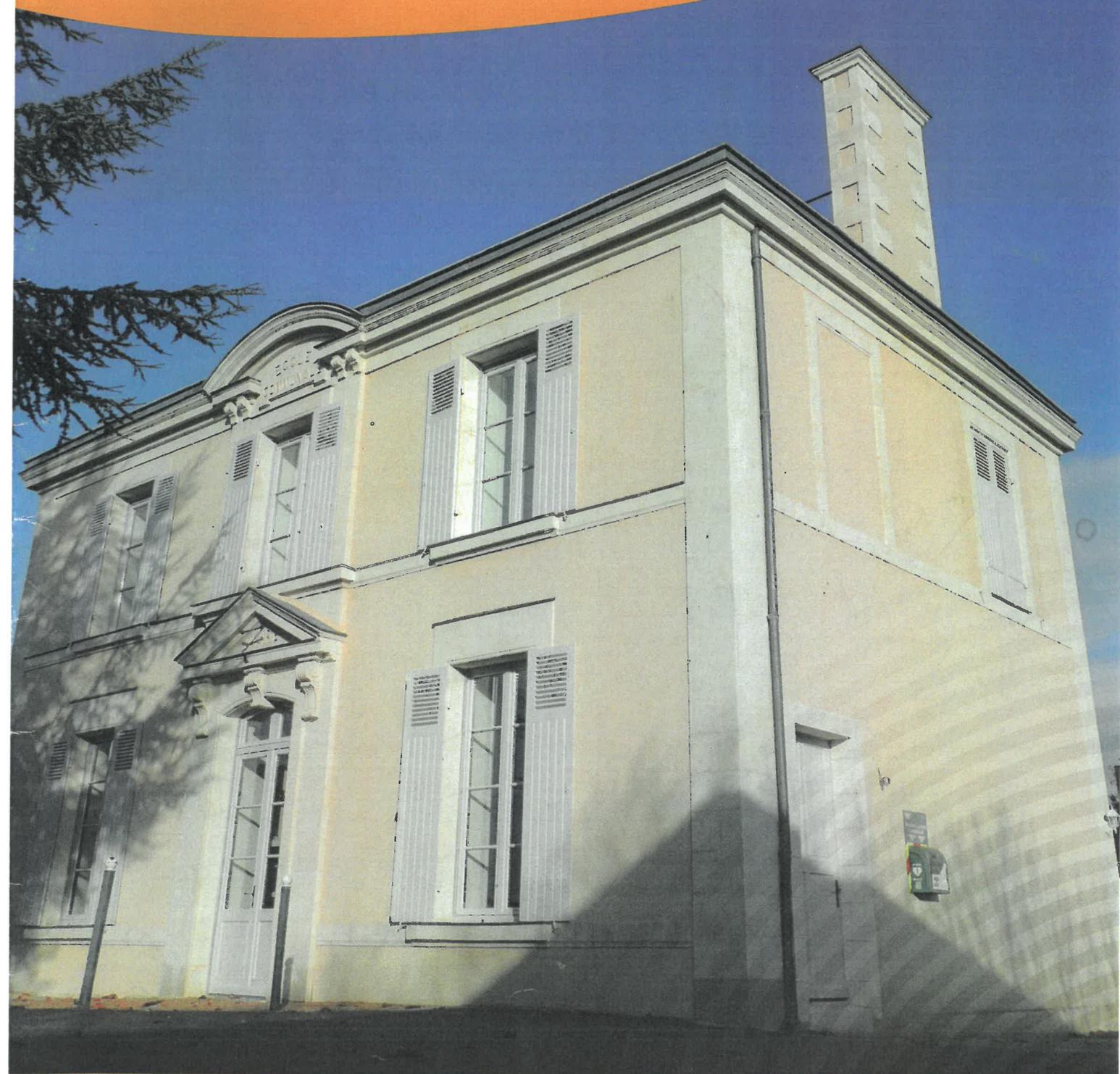


LOU **R**ESSE

Rochemenier



BULLETIN MUNICIPAL 2013

Les Caves de la Genevraie et l'Ammonite

Spécialité de fouaces
Restaurants TROGLODYTIQUES
Philippe et Fabrice JUSTEAU
ROCHEMENIER
Tél. 02 41 59 34 22

Entreprise de Plâterie

- Plâtre et carrelage -
ROUX (SARL)
11, rue du Moulin Rochemenier
Tél. 02 41 59 28 78

La douceur Angevine

Spécialité de l'omelette
BAR-RESTAURANT
Jean-Jacques ROBIN
9, rue principale
Tél. 02 41 59 13 12

ETA JARRY Joël

8, rue du Vieux Puits
49700 LOURESSE
Tél. 06 08 43 48 11



ARTISAN

Boulangerie - Pâtisserie

GEORGET Thierry
Spécialité Fouées

13, rue Principale - 49700 LOURESSE-ROCHEMENIER
02 41 59 32 82 - georget.thierry@orange.fr



Cabrina et Henri Leroyer
06 89 51 69 47

Restaurant - Salon de thé - Chambres d'hôtes
16 Rue du Musée - 49700 LOURESSE ROCHEMENIER
Tél./fax : 02 41 50 15 26 - www.delicesdelaroche.com



Entreprise de peinture

CHOLOUX
Wilfrid



2, chemin de l'abreuvoir

Tél. 02 41 59 36 93

Sylvie Harel-Vaslin

Apicultrice

Vous propose différents Miels
Pain d'épice sur commande !

La Bournée 49700 Louresse-Rochemenier
06 13 25 33 92

Rénovation - Ravalement

Taille de Pierre

EURL PINEAU

12, rte du Moulin

ROCHEMENIER

Tél. 02 41 59 19 14



AlespriZenn

Votre fleuriste à domicile

Personnalisez un moment fort de votre vie

Mariage - Décoration artisanale - Cours d'art floral

Florence VINSONNEAU

06 81 53 71 99

florence.vinsonneau@laposte.net - www.alesprizenn.fr

Construire - Agrandir Rénover

JUSTEAU Frères
& JUSTEAU Terrassement

Z.A. Les Justices
Tél. 02 41 59 33 63

Ebéniste - WITTRANT EWEN

Création
Aménagement d'intérieur
Restauration meubles tous styles

4, chemin Aleau "La Bournée"

Tél. 02 41 67 48 96

Port. 06 19 77 64 20

TROGLO'GITE

3, rue des Troglodites
49700

LOURESSE ROCHEMENIER

Tél. 02 41 59 07 02

Entretien Parcs et Jardins

Stéphane VASLIN

15, rue du Tilleul

06 13 25 33 92

YANNICK SERVICES

Tous travaux d'intérieur et d'extérieur

Carrelage, faïence, parquet,
tapisserie, électricité,
entretien espaces verts.



Port. 06 17 25 15 18 - Tél. 02 41 50 31 84

Loiseau Maçonnerie Rénovation

Tony LOISEAU - ARTISAN MACON

Ravalement - Carrelage
Terrassement - Taille de Pierre

4, Rue du Chêne rond - 49700 Louresse-Rochemenier
02 41 51 81 00/06 84 35 64 70 - tony.loiseau@orange.fr

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

MAISON RÉNOVATION
ANGEVINE

BOISSEAU JACQUES
1, RTE DU POLISSOIR LA BOURNÉE
TÉL. 02 41 50 93 43



Mesdames, Messieurs ,

Nous voici à l'aube de 2014, c'est pourquoi en mon nom et celui du Conseil Municipal je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à ceux qui vous sont proches.

Malgré un contexte difficile, je souhaite néanmoins qu'elle vous offre de nombreuses satisfactions tant personnelles que professionnelles ;

L'année deux mille treize fut pour notre collectivité l'aboutissement d'un projet important et indispensable, à savoir la restauration de notre Mairie.

Les portes ouvertes organisées en décembre dernier vous auront peut-être permis de constater le changement total des locaux qui nous l'espérons vous apporteront satisfaction.

Je souhaite la Bienvenue à tous les nouveaux habitants et les invitent à nous rejoindre à la soirée des Vœux du Maire qui se déroulera à la Salle des loisirs, le 10 Janvier en soirée.

Merci à toute l'équipe du Conseil Municipal qui a su œuvrer pour le bien de la commune, aux employés communaux qui font leur travail avec dévouement, et merci enfin à toute l'équipe qui réalise chaque année notre Bulletin Communal.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS

Monsieur Le Maire,
Alain JOBARD

Sommaire

Mot du Maire	page 1	Les bouchons d'amour	page 22
Album souvenirs des Louressois	page 2	Fondation du patrimoine	page 23
Infos municipales	page 3	La malle à jouer	page 24
Infos civiques	pages 4 à 5	Le club ados	page 25
Séances municipales	pages 6 à 8	RPI	page 26 à 27
Travaux de la Mairie	page 9	CEL	page 28
Budget 2013	page 10	La tablée Louressoise	page 29
Communauté de communes	pages 11 à 13	Les associations communales	pages 30 à 36
Infos extra communales	pages 14 à 16	ASVR	pages 37 à 39
Permanences sociales	pages 17 à 18	Calendrier des fêtes	page 40
Anjou bus et covoiturage	page 19	Maisons fleuries	page 41
Parc naturel régional	page 20 à 21		



Le conseil municipal vous présente le dernier bulletin pour ce mandat et vous souhaite une Bonne Année 2014.

L'album souvenir des Louressois

C'est un site web dans lequel sont publiées des photos concernant la vie de la commune : fêtes, cérémonies, évènements divers, chantiers, etc.. Il contient déjà de nombreuses photos qui sont autant de souvenirs amusants ou émouvants. Vous pouvez également y consulter les précédents bulletins communaux. Tous les habitants sont conviés à participer à l'élaboration de cet album.

Découvrez le site web : www.troglodyte.info/album.html

Horaires de la Mairie

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél. : 02 41 59 13 13 - Fax : 02 41 59 95 70 - E-mail : louresse.rochemenier@wanadoo.fr

Ouverture au public : du mardi au samedi de 8h30 à 13h.

Permanences

• **M. le Maire**

Alain Jobard
Le mardi et le samedi
de 11h à 13h
et sur rendez-vous

• **2^{ème} adjoint**

Marie-Agnès Treuillier
Le vendredi et le
samedi
de 11h30 à 13h

• **3^{ème} adjoint**

Jacky Chauvin
Mercredi - samedi
de 11h30 à 13h

Tarifs des salles communales

	Habitants de la commune	Habitants hors commune	Caution
Salle des aînés	80 €	100 €	100 €
Salle des tilleuls	31 €	31 €	100 €
Salle des fêtes			
- Journée	179 €	243 €	200 €
- Forfait Week-end	269 €	363 €	
Salle familiale			
- Journée	136 €	241 €	Dégât matériel 1000 € Ménage + entretien Barbecue / 200 €
- Week-end	209 €	336 €	
- Réunion-vin d'honneur	52 €	85 €	

Concession cimetièrè

En 2014, le prix d'une concession cimetièrè est de 80 €.

En 2014, le prix d'une cave urne est de 218 €.

Etat Civil

NAISSANCES 2013

BEAU Raphaël
CHAUDELET Enora
LAVENU LECOMTE Rébecca
HARRAULT Jimmy
CHAUVIN Eva
CHAUSSERAIS Léonie
ONILLON Maud
PINEAU Clémence
CHANDOUINEAU Léane
BOURDAIS Maxime
COUVREUX GUEDE Benjamin
COURTY RONDEAU Maxence
VERSILLER Inna

MARIAGES 2013

BOISSEAU Julien et TIRELLI Milène
BOURDIN Mickaël et RENOU Nelly
JOBARD Leslie-Anne et LAURENS Cyril
PICHOT Gaëlle et BOUHIER Damien
PELISSIER Kelly et DEVAUX Alban

DÉCÈS

GRASSET Gaston
MORLET Marcel
POULEAU Paul

Liste des présidents des associations

Comité des fêtes	Betty Vigneron	Tél. : 02.41.38.35.10
Association culturelle de Louresse	Nicole Corbin	Tél. : 02.41.59.32.81
Association des parents d'élèves Denezé-Louresse	Christelle Méchin	Tél. : 02.41.59.83.50
Le club de l'amitié	Louis Réveillé	Tél. : 02.41.59.00.09
La société La nouvelle patrie	Auguste Jarry	Tél. : 02.41.59.02.16
Association de chasse	Jean-Paul Martin	Tél. : 02.41.59.13.09
Association des Anciens combattants	Claude Fleurinet	Tél. : 02.41.59.38.91
Association Sportive des Villages Réunis (ASVR)	Annette Leray	Tél. : 02.41.59.35.91

Passeport Biométrique

Depuis 2009, seuls des passeports biométriques sont délivrés. Toutes les mairies ne sont pas encore équipées pour la délivrance de ces derniers. Il est nécessaire de se renseigner au préalable auprès de sa mairie.

Si un passeport n'est pas nécessaire pour se rendre dans les pays de l'Union Européenne, il est nécessaire d'être en possession d'un passeport individuel pour se rendre dans les pays hors Union.

Carte d'identité

La détention d'une carte d'identité n'est pas obligatoire. Elle est délivrée à toute personne qui en fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française. Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire d'une CNI. La durée de validité de la carte d'identité est de 10 ans.

Inscription sur les listes électorales

2014 sera une année électorale : les municipales en mars, les européennes en juin. Aussi paraît-il opportun de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 30 décembre 2013. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les personnes ayant changé de domicile au sein de la commune sont également invitées à prévenir la mairie au 02.41.59.13.13.

Merci d'en parler autour de vous.

Le recensement et la journée défense et citoyenneté

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS (02.44.01.20.50) mail : dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr



Cantine scolaire

Séance du 11 février

Le conseil municipal accepte la proposition d'achat d'un mixer (facture METRO) pour un montant de 1 028,56 € TTC.

Salle des fêtes

Séance du 11 février

Le conseil municipal approuve l'achat de 3 radiateurs pour un montant de 3 825,41 € TTC (facture LIMON).

Salle familiale

Achat d'une sonorisation (facture PULSAT) pour un montant de 1 980 € TTC.

Divers

Séance du 11 février

Achat d'un épandeur pour engrais et sel (facture MGAV) pour un montant de 1 693,54 € TTC.

Achat de 3 extincteurs pour le musée et la salle familiale (facture Ouest Incendie) pour un montant de 420,37 € TTC.

Séance du 5 juin

Le conseil municipal approuve l'extension de l'éclairage public sur le village de Launay pour un montant de 4 449,60 € (facture SIEMML).

Musée Troglodyte de Rochemenier

Départ à la retraite de notre incontournable Victor Leray, régisseur du musée troglodytique de notre commune

Au 30 JANVIER 2013, Victor Leray a fait valoir son droit à la retraite. Pour le remercier de son travail accompli durant 35 ans, le conseil a décidé de lui offrir à lui et son épouse un voyage au COSTA RICA.

Séance du 11 février

Le conseil municipal après délibération a décidé de participer au challenge sportif 2013 de la gendarmerie.

10 entrées adultes ont été offertes pour l'entrée au musée.



*Photo de la sympathique réception
en l'honneur de Victor et Annette Leray
le vendredi 8 février 2013.*

Séance du 4 mars

Travaux d'électricité dans la boutique du musée (facture LIMON) pour un montant de 3 943,31 € TTC.



Séance du 24 juin

Le conseil municipal a voté l'augmentation des tarifs aux entrées des caves de Rochemenier pour 2014 :
A savoir

	Tarif plein	Tarif réduit
Adultes	5,70 €	4,30 €
Enfants à partir de 6 ans	3,30 €	3,00 €
Enfants moins de 6 ans	Gratuit	Gratuit

De plus,

1 entrée gratuite pour un accompagnateur pour les groupes étudiants sur présentation de la carte par tranche de 20 personnes.

1 entrée gratuite pour un accompagnateur pour les groupes de lycéens sur présentation de la carte par tranche de 10 personnes.

Nouveauté : le conseil municipal décide de mettre en place un pass annuel.

Pass annuel adulte : 15 €

Pass annuel enfants 6 ans à 17 ans : 8 €:

Rappel : visite gratuite pour les habitants de Louresse Rochemenier.

Voirie

Séance du 4 mars

Le conseil municipal décide l'aménagement de l'entrée nord (de l'agglomération) par la route départementale 159 afin d'améliorer la sécurité des piétons et renforcer la perception de l'entrée de l'agglomération.

Après avoir délibéré le conseil municipal :

- Accepte l'avant-projet établi par le cabinet BUNEL dont le montant du projet est estimé à 104 487,34 € TTC.
- Sollicite une subvention aussi élevée que possible auprès du conseil général de Maine et Loire.
- Décide d'inscrire ces travaux au budget primitif.
- Autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à ce dossier.
- Sollicite une aide financière de 5 000 € au titre de la réserve parlementaire.

Mairie

Séance du 4 mars

Le conseil approuve à l'unanimité le projet de restructuration de la mairie.

Sollicite une aide financière d'un montant de 5 000 € au titre de la réserve parlementaire (pour le lot plomberie et ventilation, chauffage).

Pour rappel le lot plomberie, chauffage et ventilation s'élève à 53 149,25 € HT.



Séance du 24 juin

Le conseil municipal décide d'effectuer des travaux de ravalement de la mairie et retient le devis de l'entreprise JUSTEAU. Le montant du devis s'élève à 13 677,98 € TTC.

École de Doué la Fontaine

Séance du 27 mai

Participation aux charges de fonctionnement des écoles de Doué la Fontaine. Celle-ci s'élève à 467 € pour un élève en élémentaire et 520 € pour un élève en maternelle.

5 enfants résidants à Louresse sont scolarisés à Doué la Fontaine, ce qui porte le montant de la participation à 2 441 €.

La fin des travaux pour notre mairie

Accessibilité, sécurité renforcée, amélioration des conditions d'accueil des administrés. Le bâtiment de la Mairie nécessitait d'importants travaux de rénovation.

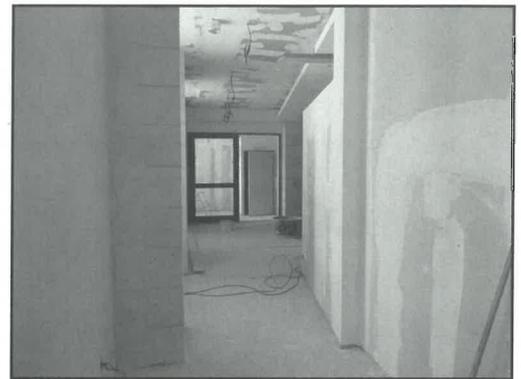
L'accueil du public optimisé : pour faciliter l'accueil de la population et améliorer la confidentialité des demandes, la salle principale de la mairie a été entièrement transformée et optimisée.

Un espace pour consulter les formulaires a été aménagé, en prévision un ordinateur et un accès à internet pour le public.

Un sas d'entrée permet la confidentialité de chacun.

Mise en accessibilité des locaux : l'accès à la mairie et aux différents bureaux recevant du public est désormais entièrement conforme aux normes d'accessibilité imposé par la loi handicap de 2005.

Sécurisation des espaces : des détecteurs de fumée sont également en conformité. Les menuiseries de l'ensemble des ouvertures sont changées apportant au-delà de la sécurité un gain acoustique et une économie d'énergie.



Les travaux en bref



Permis de construire délivré le 20 juillet 2012.

Durée des travaux : janvier 2013 au 10 novembre 2013.

Montant des travaux : 263 069,21 € HT

Montant des subventions

1. Subventions de l'état : 58.000 €
2. Subventions région : 21.948 €
3. Subvention département : 37.500 €
4. Subvention SIEML : 10.844 €

Maitrise d'œuvre : Lieux Equation

Entreprise en charge des travaux : maçonnerie JUSTEAU, charpente LA CHARPENTE TOUARSAISE, couverture JUIN, menuiserie JEROME GUILLET, plâtrerie ROUX, carrelage GUERET CARRELAGE, peinture CHAUVAT, électricité AGELEC, plomberie PUCELLE COIFFARD



Comme chaque année, le vote du budget est matière à explication. C'est l'occasion de rappeler quelques chiffres.

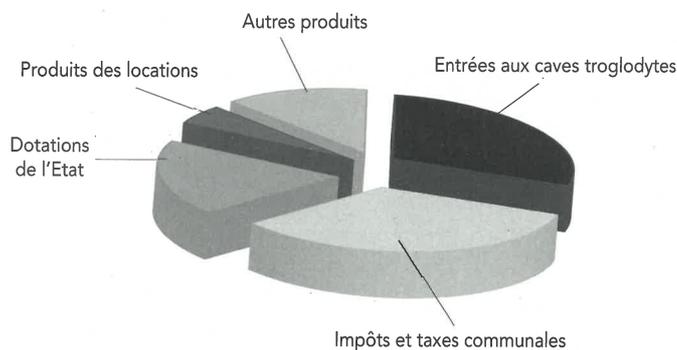
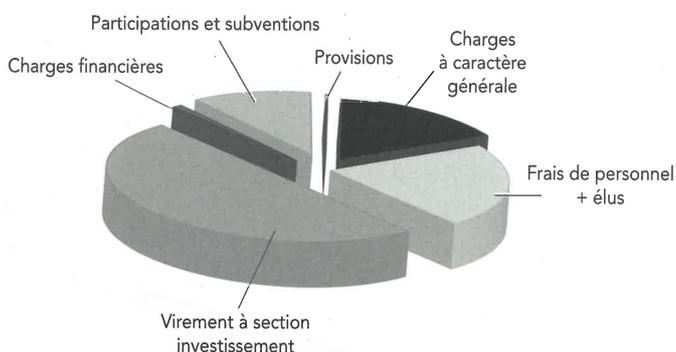
Section de fonctionnement

Dépenses

Charges à caractère général	231 790,00 €
Frais de personnel + élus	323 230,00 €
Virement à section investissement	738 938,11 €
Charges financières	11 070,00 €
Participations et subventions	163 573,00 €
Provisions	3 000,00 €

Recettes

Entrées aux caves troglodytes	220 000,00 €
Impôts et taxes communales	256 869,00 €
Dotations de l'Etat	141 892,00 €
Produits des locations	40 000,00 €
Autres produits	101 202,00 €



Le montant total du budget de fonctionnement 2013 est de 759 963 €, contre 688 767 € en 2012.

La principale recette de fonctionnement est celle des impôts et taxes communales (34 %) suivi de près par les entrées aux caves du musée troglodytique (29 %).

Avec le retard pris pour la réalisation de certains travaux, il permet le virement à la section d'investissement de 738 938,11 €.

Taux des taxes communales

- Taxe d'habitation :	15,95 %
- Taxe sur le foncier bâti :	13,73 %
- Taxe sur le foncier non bâti :	26,87 %
- Contribution Economique Territoriale :	16,97 %

Office de tourisme



Il assure la promotion du territoire de la Communauté de Communes par tous les moyens de communication modernes et par l'accueil professionnel des animatrices.

Office de Tourisme de Doué-la-Fontaine et sa région
Place des Fontaines 49700 Doué-la-Fontaine
Tél. 02.41.59.20.49
Fax. 02.41.59.93.85

Activités

Arts plastiques, danse, théâtre, conférences, musique ... Notre annuaire répertorie possède plus de 50 associations sur votre communauté de communes qui touchent tous les domaines de l'art et de la culture.

Vous pouvez avoir accès à cet annuaire en le téléchargeant sur le site internet dans la section

→ Se divertir et ensuite Activité.

École de musique

Ecole Intercommunale de Musique du Saumurois (Communes de Saumur et Montreuil Bellay et la Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine).

Formation instrumentale :

piano, synthétiseur, accordéon, guitare, violon, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, batterie, atelier djembé.

Direction : Pierre GUIOCHEAU

Adresse : B.P. 300 - 49408 SAUMUR CEDEX

Renseignements et inscriptions : Tél : 02.41.67.59.13

Trois lieux d'enseignement :

→ Saumur : Place Verdun, 49400 SAUMUR

→ Doué la Fontaine : 23 avenue Jean Mermoz, 49700 DOUÉ-LA-FONTAINE

→ Montreuil Bellay : rue Estienvrin, 49260 MONTREUIL BELLAY

La halte-garderie



C'est un lieu d'accueil pour les enfants de 3 mois à 4 ans

Adresse des locaux : 3 rue de la Sirène - 49700 DOUÉ-LA-FONTAINE

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h.

Inscriptions : contactez Babette LEROUX, directrice halte garderie ☎ 02 41 59 76 98



Le relais assistantes maternelles

Le relais assistantes maternelles est un service gratuit ouvert aux parents à la recherche d'un mode de garde ou d'accueil pour leurs enfants, aux assistantes maternelles agréées et aux personnes souhaitant exercer cette profession.

Ouvert le lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, le mardi de 14h à 18h30 et le jeudi de 14h à 17h30. Il est préférable de prendre rendez-vous.

Adresse : Centre social Jean Dima

Le centre aquatique

Le centre aquatique dépasse les 100 000 entrées (103 597 exactement) pour la 1^{ère} fois.

Total scolaire comcom : 9322 enfants transportés et séances payées par la comcom.

Total baignade : 52012 entrées

Tarifs baignades

Baignades	Com.Com	Hors Com.Com
Enfants	3,15 €	3,45 €
Adultes	4,20 €	4,60 €
Groupe 10 enfants	28,80 €	31,90 €
Groupe 10 adultes	37,70 €	41,75 €
Carte famille (1 adulte + 2 enfants)	8,80 €	10,10 €
1 personne suppl. famille enfant ou adulte	2,50 €	2,95 €
10 heures uniquement adultes	26,55 €	29,30 €

Tarifs relaxation (1 heure)

1 entrée : 6,65 €

10 entrées : 59,50 €

1 entrée relaxation+ 1 entrée baignade : 8,60 €

10 entrées relaxation + 10 entrée baignade : 77 €

Tarifs Musculation/Fitness

Musculation ou fitness : trimestre 112 € et année 267 €

Musculation et fitness : trimestre 133 € et année 367 €

**NOUVEAUTEÉ « ZUMBA KIDS »
pour enfant de 8 à 12 ans.**

DATES A RETENIR :

Fermeture technique du 27 janvier au 2 février 2014.

Vacances d'hiver : baptême de plongées.

Tous les mercredis de janvier : prêt des palmes.



La crèche familiale

La Crèche Familiale est une structure d'accueil des enfants de 2 mois à moins de 4 ans au domicile des assistantes maternelles. C'est un service ouvert aux familles qui habitent ou travaillent sur la Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine.

Il répond au besoin de garde des parents en activité ou en formation professionnelle.

L'encadrement : 14 Assistantes Maternelles sont encadrées par une directrice puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants et un médecin qui assure un rôle de prévention dans la structure.



Adresse des locaux :

3 rue de la Sirène
49700 DOUÉ-LA-FONTAINE

Horaires : Ouverture des bureaux le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h. Horaires d'accueil des enfants en fonction des besoins des parents.

Inscriptions : contactez Anne LICKEL, directrice de la crèche familiale ☎ 02 41 59 76 98

Terrain d'accueil des gens du voyage



Situé au lieu dit «Rohe» à Doué-la-Fontaine, l'aire d'accueil est une plateforme goudronnée d'une surface de 4500 m² composée de 11 emplacements pouvant accueillir **28 caravanes**.

Conformément à la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage et répondant aux directives du schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Maine-et-Loire, la Communauté de communes de la région de Doué-la-Fontaine s'est dotée d'une aire d'accueil au printemps 2006 avec l'appui financier de l'Etat et du Conseil Général.

LES ÉQUIPEMENTS

L'aire d'accueil est équipée :

- Pour chaque emplacement, **d'un compteur individuel pour l'eau et l'électricité**, d'un **étendoir à linge** et d'un **bloc sanitaire individuel** comprenant un coin cuisine, une douche et un sanitaire ;
- D'un **bloc sanitaire adapté et dédié aux personnes à mobilité réduite** ;
- D'un **bureau d'accueil** et d'un local technique destiné à l'équipe gestionnaire ;
- D'une **réserve foncière**.

Tout usager, souhaitant séjourner sur l'aire d'accueil, devra s'acquitter par prépaiement des droits d'usage suivants :

- Caution : 100 € ;
- Tarif journalier par emplacement : 1,50 € ;
- Redevance pour l'électricité : 0,20 € (KWh) ;
- Redevance pour l'eau : 3,20 (m³).

Pour plus d'info contacté : Nicolas Pouvreau
Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h30
49 boulevard Jacques Savary 49700 Doué la fontaine
☎ 06 70 50 39 86

Antenne MSA Régime Agricole

- **Assistante sociale :**

M^{me} Guibert - Tél : 02 41 59 11 10

- **Conseillère en économie sociale et familiale :**

M^{me} Étourneux - Tél : 02 41 59 93 44 jusqu'à 12h

- **Permanences administratives (prestation, dossier, retraite) :**

Tél : 02 41 59 11 10 Le lundi de 9h à 12h30 - Le jeudi de 9h à 12h30 et 14h à 16h30



santé
famille
retraite
services

Communication du Comité Local MS MSA de Doué-la-Fontaine

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) organisme mutualiste est représentée sur les territoires par ses délégués élus qui constituent un comité local par canton.

Etant en contact au quotidien avec les agriculteurs, les délégués du comité du canton de Doué la Fontaine ont identifié un réel besoin d'information des partenaires du monde agricole. Pour leur permettre de détecter les agriculteurs potentiellement en situation fragile afin de leur apporter un soutien adapté avant que leur situation ne soit trop dégradée, La Chambre d'Agriculture, l'Association AIDE, la Mutualité Sociale Agricole, Solidarité Paysans et SOS Amitié ont décidé de se regrouper pour mener en commun une action d'information destinée aux partenaires du milieu agricole : coopératives, CUMA, cabinets comptables... Ils ont édité un document regroupant les coordonnées et les spécificités d'intervention des structures susceptibles d'intervenir pour un soutien technique, financier ou humain. Ce document est disponible auprès des fournisseurs et partenaires du monde agricole ainsi que dans chaque mairie du canton de Doué la Fontaine.

Si vous êtes confronté directement ou par votre connaissance du milieu agricole à une situation difficile, vous pouvez vous informer auprès des structures dont les coordonnées suivent

- **Mutualité Sociale Agricole** - Antenne Saumurois Layon - 4, rue St Denis - 49700 DOUÉ la FONTAINE

Tél : 02 41 59 11 10 - Mail : antennesaumuroislayon.blf@msa49.msa.fr - Site Internet : www.msa49.fr

- **Association AIDE** - 14 av. Joxé - CS 80646 - 49006 ANGERS CEDEX 01 - Tél : 02 41 96 75 74

Mail : aide@maine-et-loire.chambagri.fr

- **Chambre d'Agriculture** - CRDALS - 1, rue du Pavé - 49700 DOUÉ la FONTAINE - Tél : 02 41 40 20 80

Mail : accueil@maine-et-loire.chambagri.fr

- **Conseil Général** - MDS place René Nicolas - 49700 DOUÉ la FONTAINE - Tél : 02 41 40 21 10

- **Solidarité Paysans** - Tél : 02 41 77 75 59

- **SOS Amitié** - BP 72204 - 49022 ANGERS CEDEX 2 - Tél : 02 41 86 98 98 ou 06 84 36 45 09

Mail: sos-amitie-angers@orange.fr Site Internet : www.sos-amitié.org

Permanence Centre Social Jean Dima

- **Conseiller conjugal : Mme Saulnier**

Ecoute, soutien psychologique individuel ou en couple. Sur rendez-vous le jeudi de 14h à 20h.

- **Impôts :**

Uniquement pour les impôts sur le revenu. En raison de la déclaration pré remplie, le centre des impôts de Saumur ne vient plus à Doué-la-fontaine. Cependant un administrateur du centre social tient bénévolement plusieurs temps de permanences en mai. Demander les dates au secrétariat du centre Social. Tél : 01 41 59 77 09

- **FNATH (mutilé de travail)**

Permanences pour les accidentés du travail et de la vie courante, les personnes handicapées... 3^{ème} lundi de chaque mois de 11h à 12h.

- **CAF :** Le lundi de 14h à 16h30.

5 place justice de paix (près de la mairie)

Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h • Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Tél : 02 41 59 77 09

E-mail : direction-csdouerange.fr

Complémentaire Santé



**Harmonie
mutuelle**

Depuis le 01/01/2010, les salariés non-cadres du Maine-et-Loire ayant plus d'un an d'ancienneté et relevant des activités agricoles suivantes (polyculture, élevage, viticulture, maraîchage, pépinières, arboriculture) bénéficient d'une mutuelle obligatoire négociée par les organisations professionnelles et syndicales du secteur agricole et gérée par HARMONIE MUTUELLE.

Le saviez-vous ? Les exploitants agricoles en activité peuvent aussi bénéficier de ces mêmes garanties négociées et d'une tarification non liée à leur âge. C'est pour eux une adhésion facultative qui concerne les exploitants avec ou sans salariés.

Pour plus de renseignements, vous adresser dans les agences Harmonie Mutuelle les plus proches (11 Place Jean Bégault à Doué-la Fontaine et 34 Rue Dacier à Saumur) ou contacter M.RAIMBAULT au 06.28.56.28.71.



Le Relais Emploi de Doué la Fontaine



- Un accueil de proximité pour tout public (demandeurs d'emploi, salariés, employeurs...)

En partenariat avec la Maison de l'Emploi



Relais Maison de l'Emploi, l'association propose à tout public un service de documentation, d'information, d'aide et d'orientation favorisant la recherche d'emplois et de formations.

Ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, les professionnels et bénévoles de l'association accueillent, sans rendez-vous, toute personne dans les locaux situés à l'AIE de Doué la Fontaine.



Accueil dans les locaux de l'AIE - Tél. : 02 41 59 75 18

- Un service de mise à disposition de personnel

Agissant pour l'insertion professionnelle, le Relais Emploi de Gennes et l'Antenne Information Emploi de Doué la Fontaine permettent à des personnes éloignées de l'emploi d'acquiescer et/ou de reprendre progressivement une activité professionnelle.

Ainsi, l'Antenne Information Emploi, Association Intermédiaire sur les cantons de Doué

la Fontaine et Gennes, propose un service de mise à disposition de personnel auprès des particuliers, associations, collectivités et entreprises.

L'Antenne Information Emploi peut répondre aux besoins de personnel à domicile pour les particuliers, ou au sein d'une association, collectivité ou entreprise dans le cadre d'un accroissement d'activité, d'un remplacement, d'emplois saisonniers et agricoles...

Les champs d'intervention sont diversifiés :

- Ménage, repassage, jardinage, bricolage, aide aux courses, garde d'enfants de plus de 3 ans pour les particuliers,
- Entretien de locaux, d'espaces verts, manœuvre, manutention, inventaire, travaux saisonniers pour les associations, collectivités et entreprises.

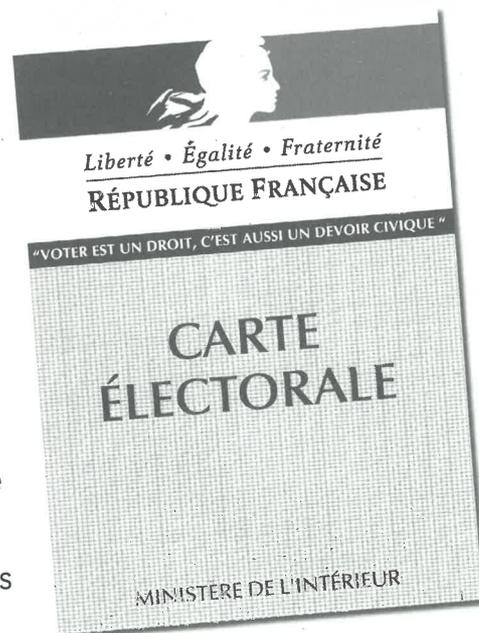
Pour tout renseignement : 02 41 59 75 18

Les élections municipales 2014

Le **23 mars et 30 mars 2014**, tous les électeurs de la commune de Louresse-Rochemenier inscrits sur la liste électorale au 31 décembre 2012, seront appelés à élire les 15 conseillers municipaux pour un mandat de 6 années.

Le rôle du Conseil Municipal est de

- Gérer et organiser les services publics municipaux,
- Gérer le domaine public et les travaux publics
- Administrer les biens de la commune
- Participer activement à la vie de la communauté de Commune du pays Douessin
- Représenter la commune dans les différents organismes et au sein des commissions,
- Provoquer, susciter, soutenir la vie locale



Les membres du conseil municipal seront élus au scrutin pluri majoritaire à deux tours. Sont élus au premier tour les candidats ayant obtenu :

- La majorité absolue des suffrages exprimés
- Un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

Au second tour, la majorité relative suffit. A égalité de suffrages, le plus âgé est élu.

S'agissant d'un scrutin plurinominal, un suffrage est attribué à chacun des candidats désignés par le vote : ainsi le panache est admis. Les bulletins sont valables même s'ils portent plus ou moins de noms qu'il y a de conseillers à élire. Les derniers noms inscrits au-delà de ce nombre ne sont pas pris en compte.

Le vote par procuration est admis.

Le nombre des ascendants, frères et sœurs, qui peuvent être simultanément membre d'un même conseil est limité à deux.

ATTENTION : pour les élections municipales de mars 2014, il est obligatoire pour tous les candidats de déposer leur candidature avant l'élection, quelle que soit la taille de la commune.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au jeudi 6 mars 2014 à 18h00.

Permanence - 30 ter, rue Saint François

• ADMR (aide - ménagère)

- Aide aux personnes âgées et handicapées
- Aide aux familles et participations aux tâches quotidiennes
- Aide aux particuliers
- Jardinage et bricolage



Coordinatrices : M^{me} Bodet - Tél : 02 41 83 46 44 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

• L'Association Coordination Autonomie

La Coordination Autonomie est une association loi 1901.

Elle a été créée en décembre 2012. elle est issue du rapprochement entre l'Association Aînées Services CLIC Saumurois et l'Association du réseau Gérontologique du Saumurois, existantes, l'une et l'autre, depuis 2000.

Le CLIC du Pays Saumurois et le Réseau Gérontologique du Saumurois, sous l'impulsion du Pays Saumurois, se sont réunis pour former « L'Association Coordination Autonomie », un guichet unique d'information et de coordination pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

L'Association Coordination Autonomie informe, conseille et propose une aide adaptée aux besoins. Elle regroupe un ensemble de professionnels composé de : coordinateurs, infirmières, assistante sociale, ergothérapeute, secrétaires.

Elle donne des informations et facilite les démarches sur :

- Les services d'aide à domicile,
- Les aides financières,
- La protection juridique,
- Les établissements d'hébergements,
- L'offre de soins,
- Les systèmes de téléalarme,
- L'adaptation du logement,
- Les loisirs, la vie sociale, ...

Elle apporte une réponse adaptée aux besoins des personnes âgées désirant vivre à domicile :

- Prévention, évaluation gériatrique, conseil et promotion de la santé,
- Evaluation des besoins, élaboration et suivi d'un plan d'aide et de soins personnalisés en concertation avec les personnes âgées, son entourage et les soignants,
- Coordination d'appui aux professionnels de santé.

Elle organise des actions collectives :

- Forums d'informations,
 - Actions de formations;
 - Animations du territoire du Pays Saumurois.

Pour contacter l'Association Coordination Autonomie :

- Antenne de Saumur : Résidence Clair Soleil. Tél : 02 41 51 47 50

- Antenne de Doué-la-Fontaine : Hôpital local de Doué-la-Fontaine. Tél : 02 41 83 46 74

Pour tout renseignement :

Tél : 02 41 59 71 95 • Mail : contact@pays-saumurois.fr / Site Internet : www.pays-saumurois.fr

Autres permanences

• Assistante sociale : M^{me} Lelièvre Florence - Tél : 02 41 40 21 10

Centre de circonscription d'Action Sociale et de santé (en face de l'AIE)

Lundi : 14h à 17h - Jeudi : 9h30 à 12h

lundi et jeudi matin de 9h30 à 12h.

Portage des repas à domicile

Principe :

Livraison l'après-midi du lundi au samedi pour les 7 jours de la semaine.

Personnalisation possible des repas selon vos goûts et régimes éventuels à communiquer dès l'inscription.

Mise à disposition gratuite d'un four à micro-ondes.

Composition d'un plateau :

Repas complet conditionné en barquettes filmées prêt à réchauffer.

- Potage
- Entrée
- Plat protidique (viande poisson)
- Garniture (légumes ou féculent)
- Fromage
- Dessert

Prix d'un repas : 8,75 €

Inscription : La durée minimale est de 30 jours et la commande minimale est de 5 repas par semaine

CONTACTS :

Service économat - Tél. : 02 41 83 46 15

Hôpital local - Tél. : 02 41 83 46 10

Accueil du jour

L'accueil de jour de l'hôpital de Doué-la-Fontaine a ouvert ses portes depuis mai 2008. Ce service propose une prise en charge à la journée des personnes âgées dépendantes ou désorientées.

Il favorise le maintien à domicile et permet de préserver la réalisation des actes de la vie quotidienne par un mode de prise en charge adapté aux troubles liés à la maladie et / ou au handicap. L'accueil de jour vous intéresse ?



Hôpital local de Doué-la-Fontaine

30 ter rue saint François - 49700 Doué-la-Fontaine

Tél : 02 41 83 46 10

Email : hl-douelafontaine@idhl.fr

ASSISTANCE À DOMICILE



Assistance à la toilette,
aide aux repas et au ménage...
par des assistantes formées.

www.adhapservices.fr



L'assistance d'un professionnel, ça change tout

Adhap Services® Doué la Fontaine - 4 Petite Rue St Pierre
adhap49b@adhapservices.eu - Tél. : 02 41 51 68 31

Le nouveau « Concept Car »

Anjoubus Transport à la demande (TAD)
Bassin de Doué-La-Fontaine / Gennes

Le service de transport à la demande simplifie vos déplacements pour vous rendre :

- vers les communes de Doué-La-Fontaine et Gennes,
- vers une ligne du réseau Anjoubus ou TER,
- vers la gare SNCF des Rosiers-sur-Loire ou de Saint-Mathurin-sur-Loire.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi entre 7h (1ère prise en charge) et 19h (dernière dépose).

Pour cela, il suffit d'appeler le **02 41 814 814**, et de réserver votre trajet (aller et/ou retour) au minimum la veille pour le lendemain. Le véhicule Anjoubus passe vous chercher à l'arrêt « Anjoubus à la demande » le plus proche de chez vous. Pour les personnes à mobilité réduite, le TAD effectue une prise en charge à domicile. Chaque commune du bassin dispose d'un ou plusieurs arrêts.

Les communes concernées par le transport à la demande sont :

Coutures, Le Thoureil, St Georges des 7 Voies, Grezillé, Gennes, Chênehutte-Trèves-Cunault, Louerre, Noyant-La-Plaine, Ambillou-Château, Denezé-sous-Doué, Meigné, Les Ulmes, Forges, Louresse-Rochemenier, St Georges sur Layon, Montfort, Concourson sur Layon, Les Verchers sur Layon, Doué-la-Fontaine, Chemellier, Brigné.

Depuis l'une de ces communes, vous pouvez utiliser Anjoubus à la demande pour seulement **2,5 euros le trajet à l'unité** (tarifs encore plus avantageux avec le carnet de 10 tickets ou les abonnements).

Renseignements et réservations : Anjoubus services, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h, au **02 41 814 814**.

Plus d'informations sur www.anjoubus.fr.

Le site internet de covoiturage

Le conseil général du Maine-et-Loire, met à disposition des personnes qui le souhaitent un site internet de covoiturage.

Ce site permet de mettre en relation des conducteurs et des passagers se déplaçant dans une même direction et désireux de partager un véhicule.

Ce site a vocation à s'appliquer sur des trajets dans l'ensemble du département du Maine-et-Loire, que les trajets soient réguliers ou uniques.

www.covoiturage49.fr



PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir



Qu'est ce qu'un Parc naturel régional ?

Le Parc est créé en 1996.

141 communes composent le Parc. La Loire et ses affluents parcourent ses paysages : le Cher, la Vienne, le Thouet, l'Authion...

Elus, associations, agriculteurs, entreprises s'y impliquent dans une dynamique de préservation des patrimoines et de développement durable de leur territoire.

L'action du Parc s'articule autour de cinq grandes missions :

- la protection et la gestion des patrimoines naturel, culturel et paysager ;
- l'aménagement du territoire ;
- le développement économique et social ;
- l'accueil, l'éducation et l'information ;
- **l'expérimentation et l'innovation.**



Un véritable atout pour l'image du territoire et son attractivité

La labellisation en Parc naturel régional apporte une reconnaissance nationale au territoire. Elle est la garantie de la qualité des patrimoines locaux, des savoir-faire et favorise ainsi l'essor touristique.

Le Parc donne la possibilité aux élus et acteurs locaux de **se rencontrer et d'échanger** autour des grands enjeux de société afin de trouver des réponses locales adaptées.

Grâce aux Régions, les collectivités peuvent bénéficier de **subventions supplémentaires** lorsqu'elles mènent des projets s'inscrivant dans le cadre de la politique du Parc.

Et pour moi, habitant ?

Le Parc met en œuvre avec des associations, des professionnels et des collectivités, des animations et outils de découverte : sentiers d'interprétation, des circuits équestres/VTT, des sorties accompagnées, des expositions... Toutes ces actions favorisent le **lien entre les habitants et leur espace de vie.**

La Maison du Parc vous accueille de mars à novembre. C'est un lieu d'expositions, d'animations et d'informations à votre service. C'est votre Maison !

Enfin, le Parc participe au maintien de votre cadre de vie : paysage, nature, architecture...en vous apportant des **conseils.**

Pour en savoir plus : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Ou rdv à la Maison du Parc dès le mois de mars : 15 avenue de la Loire
49730 MONTSOREAU

PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir

L'avenir pousse dans les écoles

Rares sont les enfants qui au cours de leurs parcours scolaires n'auront pas bénéficié d'une animation proposée par le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Il s'associe pour cela avec 21 partenaires éducatifs locaux et l'éducation nationale pour offrir un éventail de thématiques. Dans l'enceinte de l'école ou en pleine nature, ces animations offrent la possibilité aux jeunes de s'ouvrir sur le monde.

En 2013-2014, ce sont près de 5000 élèves qui vont bénéficier d'animations sur des thèmes aussi vastes que la biodiversité ou l'énergie et l'habitat.

Des jardins créés dans les écoles

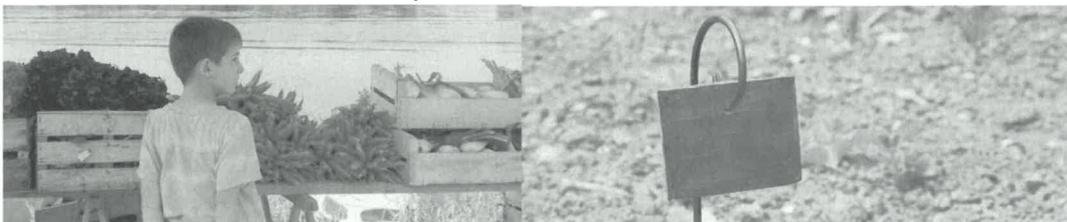
L'alimentation est le thème fort récurrent par le Parc pour l'année 2014. Il se déclinera toute l'année à la Maison du Parc au travers d'animations et d'ateliers. Mais les établissements n'attendent pas ! 71 classes, dont 5 classes de lycée et 8 de collège sont engagés depuis la rentrée sur des projets en lien avec l'alimentation.

17 écoles créeront des jardins dans l'enceinte de l'école avec leurs élèves en lien avec l'intervention de membres du réseau éducatif du Parc. Une partie du petit matériel nécessaire à la confection du jardin (outils, terreau...) sera financé.

L'échange entre les enfants

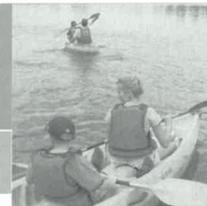
Les animations financées par le Parc favorisent le lien avec un environnement de proximité mais ouvrent aussi les enfants à d'autres horizons. Trois projets cette année donneront lieu ainsi à des échanges entre des écoles :

- Cinq classes de la Communauté de Communes Loire-Authion échangeront avec cinq classes du Québec dans le cadre de l'événement « La biennale des fleuves » ;
- Une classe de Candes-Saint-Martin échangera avec des élèves de Poitiers autour un projet musical « Pour les Oiseaux ». Les deux classes se rencontreront à trois reprises dans l'année ;
- Deux classes de la commune de Saint-Patrice échangeront avec deux classes du Parc naturel régional de la Chartreuse.

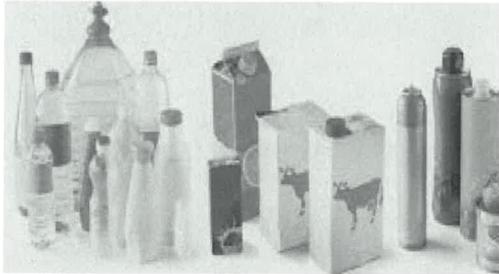


Les communes qui accueillent une animation du Parc dans leur école :

Anché, Avoine, Avon-les-Roches, Avrillé-les-Ponceaux, Azay-le-Rideau, Brain-sur-Allonnes, Brain-sur-l'authion, Beaufort-en-Vallée, Benais, Bourgueil, Brézé, Candes-Saint-Martin, Chacé, Cheillé, Chinon, Concourson-sur-Layon, Continvoir, Cravant-les-Coteaux, Cruzilles, Dénezé-sous-Doué, Doué-la-Fontaine, Faye-la-Vineuse, Fontevraud-l'Abbaye, Gennes, Gizeux, Hommes, Huismes, La Bohalle, La-Breille-les-Pins, La-Chapelle-aux-Naux, La Ménitrie, Langeais, Le Coudray-Macouard, Les Rosiers-sur-Loire, Longué-Jumelles, Louerre, L'Île-Bouchard, La Roche-Clermault, Ligré, Montreuil-Bellay, Montsoreau, Neuillé, Noyant-la-Plaine, Panzoult, Restigné, Richelieu, Saint-Clément-des-Levées, Saint-Germain-sur-Vienne, Saint-Hilaire-Saint-Florent, Saint-Lambert-des-Levées, Saint-Mathurin-sur-Loire, Saint-Michel-sur-Loire, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Saint-Patrice, Saumur, Souzay-Champigny, Theneuil, Thilouze, Trogues, Turquant, Vallères, Villebernier, Vivy.



J'achète...



Je jette !



+

Je collecte !!!



6000 bouchons plastiques = 1 fauteuil roulant manuel

32 000 000 bouchons plastiques = 1 chien d'assistance

Et autant d'actions pour améliorer le quotidien d'une personne handicapée.

Collectons nos bouchons !!!

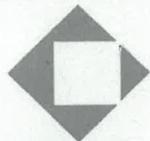


Association «Les Bouchons d'Amour 49»*

Nathalie Da Costa
14 rue Pierre de Coubertin
49124 Saint Barthélémy d'Anjou

E-mail : lesbouchons.damour49@sfr.fr
<http://lesbouchons-damour49.eklablog.net/accueil-c23865063>
<https://www.facebook.com/pages/Les-Bouchons-dAmour-du-49>
Responsable département 49 : **Dominique Chedet** - 06 89 03 22 90

FONDATION



DU PATRIMOINE

Sauvegardez votre patrimoine grâce à notre label !



Longère, le Thourell, © FdP



Moulin à eau, Seiches-sur-le-Loir © FdP

Vous êtes propriétaire privé (personne physique, indivision, copropriété, GFA, SCI...) **d'un élément bâti** du patrimoine de proximité, **non protégé** au titre des Monuments Historiques (maison, ferme, grange, pigeonnier, moulin...ou édifice situé en ZPPAUP), visible depuis le voie publique, **sur lequel vous envisagez de réaliser des travaux extérieurs.**

Bénéficiez grâce au label de la Fondation du Patrimoine

De conseils personnalisés pour la mise en œuvre de votre projet de restauration



Loge de vigne, Tigné, © FdP

Vous payez plus de 1300 € d'impôts

- **Vous pouvez bénéficier de déductions fiscales incitatives sur une période de 5 ans**
 - Si l'immeuble ne produit pas de revenus, déduction de votre revenu global imposable :
 - 50% du montant des travaux labélisés
 - 100% pour les travaux labélisés ayant obtenu au moins 20% de subventions
 - Si l'immeuble est donné en location nue, déduction de vos revenus fonciers :
 - 100% du montant des travaux éligibles, sans application du seuil des 10 700€ pendant 5 ans
- **D'une subvention complémentaire égale à 1% minimum du montant des travaux labélisés**

Vous payez moins de 1300 € d'impôts

Vous pouvez bénéficier d'une subvention de 10% du montant des travaux plafonné à 30 000 €

Pour votre demande de label, contactez notre délégation :

FONDATION DU PATRIMOINE DE MAINE-ET-LOIRE

6, bis rue des arènes - BP 92331 - 49023 Angers Cedex 02

Tél/Fax : 02 41 39 48 98 ou 06 87 50 00 53

Courriel : maineetloire@fondation-patrimoine.org

Site internet : www.pays-de-la-loire.fondation-patrimoine.org



Ancienne maison de régisseur, La Fosse de Tigné © FdP

La malle à jouer

Rétrospective 2013-2014

L'an passé, 18 enfants différents de la commune de Louresse-Rochemenier ont participé aux animations de la Malle à Jouer. Voici un tableau récapitulatif des effectifs de l'année 2013-2014 pour la commune de Louresse-Rochemenier. (Les enfants de la commune de Denezé sous Doué ne sont pas comptés).

Commune	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin
Louresse	6	8	10	13	13	11	12	11	10

Cette année, nous accueillons Annabelle VERON comme référente de l'action qui sera accompagné de Julie SEMELIER animatrice de retour de congés maternité. Sans oublier les bénévoles qui rendent possible les activités Malle à Jouer.

AU PROGRAMME DE L'ANNÉE 2012-2013 :

Mois	Activités
2 Octobre 2013 (L)	Rentrée Malle à Jouer autour de jeux collectifs
6 Novembre 2013 (D)	Grand jeu d'équipe
4 Décembre 2013 (L)	Décoration de Noël
8 Janvier 2014 (D)	Fabrication d'un Kaléidoscope
5 Février 2014 (L)	Activité culinaire
5 Mars 2014 (D)	Fabrication d'un jeu de société
2 Avril 2014 (L)	Fabrication d'un cerf volant
14 Mai 2014	TEMPS FORT
3 Juin 2014 (D)	Jeux collectifs

A Louresse : les animations ont lieu de 14h30 à 17h30 à la salle des aînés

A Denezé : les animations ont lieu aux mêmes horaires à la salle des fêtes

Infos pratique :

La Malle à Jouer se déroule à Louresse-Rochemenier (mois pairs) ou à Denezé sous Doué (mois impairs). Un ramassage gratuit en minibus est prévu à Louresse lorsque les animations se déroulent à Denezé et inversement. Départ de la navette à 14h20 et retour à 17h30.

Les parents, grands-parents qui le souhaitent peuvent rester l'après-midi à la Malle à Jouer pour profiter des nombreux jeux à disposition avec leurs enfants.

Petites modalités pour les inscriptions :

Une fiche sanitaire sera à remplir, munissez-vous de votre numéro d'allocataire, de votre quotient familial actuel et du carnet de santé de votre enfant

Une participation de 2.55 € par demi-journée vous sera demandée (1 € pour les quotients inférieurs à 336 €)

Une adhésion annuelle au Centre Social est obligatoire : 5 € individuelle, 9 € familiale

Pour cette nouvelle année, la malle à jouer est en grande forme et vous attend nombreux !

Renseignements :

Annabelle Veron ou Julie Semelier, Centre Social Jean Dima

5 Place Justice de Paix - 49700 Doué la Fontaine - 02.41.59.77.09

Le secteur jeunesse du Centre Social Jean Dima propose des activités toute l'année sur les communes d'Ambillou-Château, Louresse-Rochemenier, St Georges-sur-Layon. Pascal FRABOULET anime ces temps de rencontre avec les jeunes.

De nombreuses activités sont proposées afin de répondre au mieux aux demandes des jeunes. Pour 2013, quelques temps forts peuvent être cités :

- le Com Com Lanta, le 8 et 9 août 2013, 11 jeunes sont partis à la découverte du territoire douessin pendant deux jours et ont participé à des jeux inspirés des émissions Pékin express et Koh-Lanta.
- Le projet modelage Calvin et Hobbes, où pendant neuf mois une quinzaine de jeunes ont réalisé des sculptures autour de cette bande dessinée, l'exposition a eu lieu en juin 2013 à la bibliothèque de Doué la fontaine.
- Des sorties ont été proposées : laser game, patinoire, piscine... et de nombreux jeux ont été organisés rallye patate, rallye photo, gamelle, spongball...

La commune participe aux actions du secteur jeunesse en donnant une somme de 4903,64 €.

Les objectifs de l'année 2014 :

- Fédérer un groupe de jeunes
- Projet restauration de lavoir sur la commune de Louresse
- Organisation d'un séjour spécifique pour les jeunes des trois communes
- Achat d'une console et d'un écran plat
- Une soirée porte ouverte en juin 2014
- Permettre la mobilité des jeunes avec la navette de ramassage
- Participer avec les jeunes à une fête de village.

Rappelons que tous les mercredis et samedis une navette passe dans la commune pour emmener et ramener les jeunes qui participent aux activités.

Informations possible au 02.41.59.77.09

Louresse Rochemenier / Denezé sous Doué

Ecole Alexandre Pain

8, rue principale
Tél. : 02 41 59 31 33
ce.0490707c@ac-nantes.f

Ecole Les blés d'or

1, rue principale
Tél. : 02 41 59 78 92
ce.0490445t@ac-nantes.fr

• Effectifs

		Denezé sous Doué						Louresse Rochemenier					
		Céline Fredon			Anne-Laure Seillé		Cécile Avry	Stéphanie Bigot-Bonnaud		N. Morato-Bossard		Nadia Gougeon	
2013 / 2014		PS1	PS2	MS	MS	GS	GS	CE1	CP	CE2	CE2	CM1	CM2
		8	14	5	8	16	5	19	14	9	13	11	22
		27			24		24		23		24		22
		75						69					
Total RPI : 144 élèves													

• Inscriptions

Pour toute nouvelle inscription en maternelle, veuillez-vous adresser à la mairie de votre commune de résidence puis à l'école de Denezé, avec les pièces suivantes : photocopie du livret de famille, carnet de santé.

• Transport

Le transport scolaire organisé entre les deux écoles est gratuit pour les familles habitant dans les communes de Louresse et de Denezé.

• Restaurant scolaire

Prix du ticket repas : 2,95 €.

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la cantinière avant 10 h.

Tél. 02 41 59 33 76 (Louresse) / Tél. 02 41 59 72 89 (Denezé)

• Garderie

A Louresse, un service de garderie est à votre disposition le matin de 7 h 00 à 8 h 35 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30. Toujours à Louresse, la garderie est gratuite le soir de 16 h 15 à 16 h 45 pour les familles ayant un enfant dans les deux écoles du RPI.

Prix de la ½ journée : 2,10 €.

A Denezé, la garderie est ouverte de 7h35 à 8h50 et de 16h30 à 18h15.

Facturation au nombre de ¼ d'heure de présence (tarif en fonction du quotient familial).

• Projets scolaires

L'année scolaire 2012/2013 s'est articulée autour d'un projet commun sur les arts. La musique, en particulier, en fut le fil conducteur : musiques du monde, découverte des instruments, comédies musicales furent ainsi au programme.

Ce projet a notamment permis une liaison entre les deux écoles du RPI lors de la fête de l'école, puisque petits et grands étaient ensemble sur scène pour présenter leur spectacle.

Pour l'année scolaire 2013/2014, les enseignantes de l'école de Denezé ont décidé, entre autres, de mener des actions proposées par le Parc Naturel Régional

- le jardin de Canaille sur 3 demi-journées pour les classes de PS-MS et MS-GS
- le cheval de trait dans tous ses états pour la classe de GS-CE1

Les enseignantes de Louresse participeront au dispositif « Ecole et cinéma ». Trois films seront vus au théâtre des fontaines de Doué et étudiés en classe par les élèves : Contes chinois, Le Magicien d'Oz et U.

A ces projets s'ajoutent d'autres actions reconduites tous les ans, toujours en lien avec le projet d'école :

► **En éducation physique et sportive :**

- Participation au cross du secteur de Doué-la-Fontaine pour les élèves de cycle 3.
- Participation aux rencontres Athlétisme pour les élèves de cycle 2 et de cycle 3.
- Séances de natation scolaire, financées par la communauté de communes : chaque élève de la Grande Section au CM2 profite de 10 séances au centre aquatique de Doué-La-Fontaine.

► **En éducation à la citoyenneté et développement durable :**

- Participation aux animations proposées par le SMITOM, pour les élèves de cycle 3.
- Entretien des jardins des écoles.

A Louresse, un atelier jardinage a lieu tous les mois, animé par Paul Moreau.

Différentes sorties seront également proposées aux élèves durant l'année scolaire, en lien avec le projet d'école (notamment dans la découverte du patrimoine local) et les projets de classe. Certaines sorties restent encore à définir.

La réalisation de la plupart de ces projets n'est possible que grâce à l'aide financière de l'Association des Parents d'Elèves (APE) et du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS).

Pour plus d'informations concernant le fonctionnement du RPI, vous pouvez consulter le site d'école à l'adresse suivante :

<http://rpidenezelouresse.toutemonecole.com>



Le Contrat Educatif Local

Depuis septembre 2003, la Communauté de Communes organise des animations dans le cadre du Contrat Educatif Local.

Ce contrat s'inscrit dans l'offre de loisirs destinés aux enfants et adolescents de 6 à 16 ans. Ils sont réalisés avec de nombreux partenaires : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, Education Nationale, Caisse d'Allocations Familiales, communes, associations et parents.

Les activités se déroulent sur le temps périscolaire (le midi ou en fin d'après-midi) et sur le temps extrascolaire (le mercredi, les petites vacances). 1500 enfants sont concernés sur le territoire de la Communauté de Communes.

Les objectifs des CEL

- Développer la sensibilité, la curiosité et la créativité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.
- Connaître son corps et le maîtriser par diverses activités physiques et sportives et d'éducation à la santé.
- Développer l'inventivité, les aptitudes logiques notamment par la pratique de jeux individuels et collectifs.
- Apprendre à vivre collectivement et à être citoyen.
- Faire que l'enfant s'épanouisse et devienne acteur de son milieu

Dans la coordination et la gestion du contrat éducatif local, la Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine souhaite offrir, à chaque enfant ou jeune du territoire, l'occasion de s'initier à des pratiques artistiques ou culturelles et d'être sensibilisé à sa richesse. C'est pourquoi, pour les trois années à venir, les objectifs du contrat éducatif se déclinent de la manière suivante.

Contrat éducatif local 2012-2013

- Danse
- Création musicale
- Percussions
- Découverte sportive
- Photo et patrimoine
- Poterie
- Atelier cuisine
- Théâtre
- Robotique



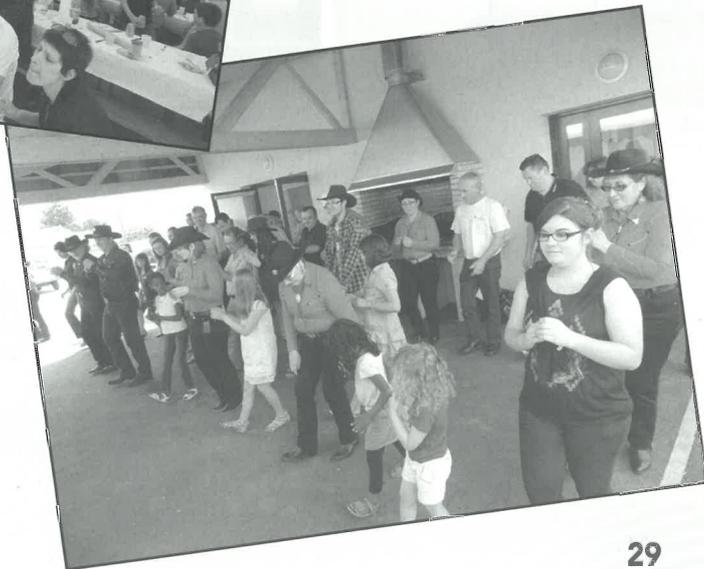
Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter François Chevreux :
Tél. 02 41 83 99 30

La tablée Louressoise

Samedi 8 juin 2013

La traditionnelle Tablée Louressoise s'est déroulée sous un soleil ce qui a fait le bonheur des petits et des grands. Les associations de Louresse et le conseil municipal ont assuré l'organisation de cette journée de fête. Pour la circonstance, un groupe de danse country a assuré l'ambiance. Tout au long du repas, chacun était invité à apprendre quelques pas de danse. Ce qui est sûr, c'est que la piste de danse improvisée n'a pas désempie et que l'ambiance y était des plus sympathique.

Rendez-vous pour l'année prochaine.



Comité des fêtes

Le comité des fêtes vous remercie, pour votre participation aux différentes manifestations de l'année 2013 ainsi que ses bénévoles pour leurs aides et leur bonne humeur.

Le comité des fêtes serait content d'avoir plus de bénévoles pour l'année 2014, l'ambiance est assurée.

Programme pour 2014 :

- Sainte Emerance le 26 janvier avec messe à Rochemenier suivi de son traditionnel vin d'honneur dans ces caves.
- La traditionnelle fête de l'omelette le 24 mai dîné dansant avec orchestre.
- Pour clore l'année son dîner dansant à thèmes et son DJ le 8 novembre.

La location des tables et bancs se fait auprès de M.Boisseau Jacques. Tél : 0241509343 HR
Prévoir deux personnes pour l'enlèvement et retour du matériel nettoyé, ainsi qu'un véhicule adéquat.

**Tous les membres du comité des fêtes
vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2014.**



Le club de l'amitié

Le club de l'amitié est toujours vaillant et dynamique. Il vous propose diverses activités (repas, sorties, visites, jeux) qui ravis chacun de ses adhérents.

Pour les nouveaux retraités, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Vous trouverez le programme de l'année 2014 en fin de bulletin.

*Les adhérents du club
vous présentent leurs vœux
de bonne année, de bonheur
et d'amitié pour 2014.*



Association des anciens combattants

Les anciens combattants, leurs épouses et les veuves sont toujours attentifs au devoir de mémoire pour nos glorieux aînés tombés au champ d'honneur et pour ceux qui ont perdu une partie de leur jeunesse pour la défense du territoire.

C'est pourquoi nous sommes toujours nombreux pour le recueillement au monument aux morts aux dates anniversaire de l'armistice.



Nous avons eu aussi quelques réjouissances au cours de l'année 2013, repas dansant à Andard et petit cochon grillé.

*L'association vous souhaite
une bonne et heureuse année
et bonne santé pour 2014.*

Association Culturelle de Louresse

LE BUREAU ACTUEL EST CONSTITUÉ :

d'une présidente, Nicole Corbin, et d'une vice-présidente, Sylvie Métivier, d'un trésorier Philippe Landry, et d'une vice-trésorière, Martine Landry, d'une secrétaire, Nadia Gougeon, et d'une vice-secrétaire, Isabelle Soyer

Des membres actifs : Georges Treuillier, Marie-Claire Jobard, Florence Aubin, Isabelle Gallard et Victor Leray.

L'adhésion se fait sous la forme d'un droit d'entrée de 10 € et permet aux membres de participer à différents ateliers :

La troupe théâtrale des adultes : Les Loups en Scène

La troupe théâtrale « Les loups en scène », dirigée par Florence Aubin, a démarré sa huitième rentrée début septembre. Durant cette année de théâtre, comme l'an passé, un stage de 8 séances d'improvisation, animé par Amélie Paquereau animatrice des compagnies Myrtille et Mélie Mélis, sera proposé aux comédiens de la troupe, en plus des répétitions.

Au mois de février 2013, la troupe a joué une comédie contemporaine de Franck Didier sur le thème de la télé-réalité intitulée Des polichinelles dans l'terroir.

Six représentations ont eu lieu dans la salle des Loisirs de Louresse, toujours avec autant de succès.

La troupe a versé les bénéfices de deux représentations à deux associations : l'Association Ungeste-Ducoeur et l'association Coup de pouce (association pour l'autisme).

Au mois de février 2014, la troupe (9 comédiens et deux souffleurs dont une nouvelle adhérente) jouera une pièce de Jo Baron « Une belle-mère encombrante » : Madame Dupontel, qui vient de perdre sa maman dans un accident de voiture, décide de rapatrier les cendres de cette dernière chez elle. Ce qui ne convient pas du tout à son mari Yvan. Adèle, la femme de ménage, par maladresse, fait tomber le vase contenant les cendres et passe l'aspirateur. Par magie, l'aspirateur se met à bouger et parle à Adèle. En fait c'est l'esprit de la défunte qui charge Adèle d'enquêter sur son accident !

Six représentations auront lieu dans la salle des Loisirs de Louresse, les samedis 08, 15, 22 février et 1^{er} mars à 20h30 ainsi que les dimanches 09, 16 et 23 février à 15h.

Les réservations se feront uniquement par téléphone de 19 h à 21 h, à partir du mois de janvier 2014, au 02 41 59 31 85.

La troupe jouera pour les Associations Ungeste-Ducoeur et Flora et ses rêves (contre la mucoviscidose).



Pendant une représentation
Des polichinelles dans l'terroir
Février 2013

La troupe théâtrale des jeunes : La troupe des drôles

Cinquième année pour la troupe des Drôles avec un certain nombre de changements.

Mais tout d'abord petit retour vers le passé avec la représentation du 10 février 2013. En effet, cette année, les jeunes ont présenté une comédie intitulée «L'inconnue de Pigeon les Pins» d'Isabelle Gallard. Une fois encore, la troupe a affiché «complet» et les spectateurs remarquèrent avec intérêt la qualité du jeu devenue meilleure au fil du temps.

En 2014, les jeunes vont rejoindre la troupe des «Loups en scène» puisque l'animatrice a entendu une demande consistant à jouer à plusieurs reprises. Il fut alors décidé de jouer avant les adultes, cela impliquait une troupe moins conséquente afin que leur temps de jeu n'empiète pas trop sur celui des adultes. Plusieurs ados ayant grandi et quittant la troupe, il suffisait de limiter les recrutements. Les jeunes présenteront donc une pièce intitulée «Quiche en coulisse» d'Isabelle Gallard les dimanches 9, 16 et 23 février. Il s'agit d'une courte comédie en un acte où de jeunes comédiennes attendent d'entrer en scène tout en dégustant une quiche aux effets inattendus...



Pendant la représentation
L'inconnue de Pigeon les Pins
le 10 février 2013

L'atelier floral

Deux ateliers, avec des horaires différents, sont proposés :

- un jeudi par mois de 20h à 22h avec Mme Sébastien et une autre animatrice, fleuristes de la Chaumière fleurie à Doué.
- un mercredi par mois de 14 h à 16 h avec Mme Vinsonneau Florence, de la Bournée.

L'inscription se fait au plus tard une semaine avant les ateliers qui ont lieu dans la salle des Aînés de Louresse. Des places sont encore disponibles.



Pour tout renseignement ou pour s'inscrire,
merci de prendre contact auprès de Marie-Claire Jobard
au 02 41 59 08 68.

La soirée conte

La conteuse Nelly Errot a animé une soirée Contes « D'ici et là-bas », le vendredi 05 juillet 2013 dans le village troglodytique de Rochemenier. Elle eut beaucoup de succès, les histoires racontées se mariant bien avec le site. Cette soirée fut suivie du verre de l'amitié, offert par l'ACL.

Une nouvelle soirée contes sera vraisemblablement organisée fin juin-début juillet 2014.



Nelly Errot, conteuse au village troglodytique de Rochemenier
Juillet 2013

La randonnée

Une marche a eu lieu le 08/09/2013 au départ du lavoir de Saugré, à Dénezé.

Elle ressemblait à un jeu de piste, avec questions sur l'environnement et photographies d'empreintes à reconnaître, par exemple.

Cette balade, organisée par Georges Treuillier assisté de Marie-Claire Jobard, fut très appréciée par les participants.

Le groupe d'histoire

Le 6/03/2013 le Groupe d'Etude de l'Histoire de la Commune s'est réuni sur le thème des coutumes religieuses et en particulier des processions.

D'autres coutumes religieuses et civiles seront étudiées à l'avenir. Le centenaire de la guerre de 1914-1918 sera prétexte à d'autres recherches.

La commune de Louresse-Rochemenier était très éloignée du front mais la guerre avait quand même de grandes conséquences sur la vie quotidienne des habitants.

Les réunions seront annoncées par voie de presse et dans les commerces. Elles sont ouvertes à tous.



Association des propriétaires et chasseurs de Louresse-Rochemenier.

Pour la saison 2013-2014 ,nous avons un effectif de 29 chasseurs qui reste stable.

Le nombre de gibiers en 2013 est plus faible que les années passées, à cause du printemps très humide (période de reproduction du gibier.)

Nous vous rappelons que tout nouvel habitant de la commune (ayant un permis de chasse.) peut s'inscrire à notre association.

Le bal des chasseurs aura lieu : le 22 mars 2014 , avec comme chaque année la tombola.

Bien sûr, vous y êtes tous invités.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les membres du bureau.

Meilleurs vœux à tous

Composition du bureau

- Président : Martin Jean-Paul
- Vice président : Desvallon David
- Secrétaire : Leroux Gilles
- Secrétaire adjoint : Vigneron Rémi
- Trésorier : Aumond Philippe
- Trésorier adjoint : Lecomte Marie-Thérèse
- Caviste : Pichot Alain, Clochard Gilles, Allix Yves



Association des Parents d'élèves

Comme chaque année lors de son assemblée générale qui a eu lieu le 3 octobre 2013, l'association des parents d'élèves a été reconduite pour 2013/2014.

Voici le nouveau bureau :

MECHIN Christelle
Maman de Tom et Léo
Présidente
Dénezé sous doué

LESGUER Denis
Papa de Coralie et Jérémy
Vice-président
Dénezé sous doué

FOULON Aline
Maman de Laly et Lola
Trésorière
Dénezé sous doué

MARCHAND Vanessa
Maman d'Elise
Vice trésorière
Louresse Rochemenier

CHALUMEAU Mélanie
Maman de Lise et Bastien
Secrétaire
Dénezé sous doué

DESSAIVRE Lydie
Maman de Mélissa et Léonie
Vice-secrétaire
Dénezé sous doué

Comme vous le savez peut-être l'APE a pour objectif d'apporter une aide financière aux RPI Dénezé sous doué et Louresse à travers différentes ventes et manifestations,

Cette aide financière permet aux élèves de faire des sorties scolaire, aller voir des spectacles et de pouvoir acheter du matériel pédagogique qui coûtent extrêmement cher.

C'est pour cela que tout au long de l'année scolaire avec l'aide des enseignants, municipalités et comités des fêtes des deux communes ainsi que le SIVS (financement des transport de cars) nous sommes amenés à solliciter des parents d'élèves aux moments des manifestations qui pour certaines, je le rappelle, demandent beaucoup d'aide,

Pour la deuxième année nous comptons sur des membres actifs que nous remercions, alors que vous soyez nouveaux ou anciens parents d'élèves ou même parents d'élèves ou habitants de la commune, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau si vous désirez participer ,

Nous continuerons à faire passer des mots dans les cahiers de vos enfants ainsi que de la publicité.

Voici le calendrier que nous avons établi pour cette année.

JANVIER	vente de viennoiseries et de galettes
MARS	vente de sacs cabas
13 AVRIL 2014	vide grenier et marché fermier à Dénezé sous doué
MAI	vente de saucissons
21 JUIN	fête des écoles à Dénezé sous doué

Association Sportive des Villages Réunis

Ambillou-Château, Brigné, Grézillé, Louerre, Louresse- Rochemenier, Noyant la Plaine

Vous souhaitez faire du sport ? Découvrez les sections de l'ASVR. Elles rassemblent plus de 350 personnes !

La section foot, aux effectifs les plus nombreux, a fêté dans la joie et la bonne humeur ses 50 ans au mois de juin. Elle est présidée par Marc Martin. (Tél : 02.41.59.37.92)

La section tennis de table, aux beaux résultats départementaux, vous invite dès le 10 janvier à un concours de belote. Président : Fabrice Marolleau (Tel : 06.18.12.55.79)

La section gym accueille les petits et les grands le mercredi. Présidente : Annette Leray (Tél : 02.41.59.35.91)

La section danse a été créée en septembre et nous lui souhaitons beaucoup de succès ! Les responsables peuvent être contactés à cette adresse internet : lerdvdeladanse@gmail.com

L'ASVR vous présente ses meilleurs vœux sportifs et vous souhaite une bonne année 2014.

La Présidente de l'ASVR,
Annette Leray.

SECTION GYM - Salle des Loisirs à Ambillou

Pour les enfants :

Eveil Sportif

Un cours d'éveil sportif pour les enfants de 4 à 6 ans est proposé le mercredi de 17h45 à 18h30.

Un groupe de 10 enfants est inscrit cette année.

Ils sont actifs et dynamiques autour de Thierry, leur éducateur sportif.

Pour les adultes :

Gym Tonique

Il y a 2 cours d'1 heure le mercredi à Ambillou :
De 18h45 à 19h45 et de 20h à 21h

Ces deux cours destinés aux adultes rassemblent cette année 35 à 40 personnes.

Ils sont assurés eux aussi par Thierry Poitevin.

Si vous voulez maintenir ou retrouver votre forme physique n'hésitez pas à rejoindre notre groupe ! Vous serez les bienvenus.

Vous pouvez contacter Annette Leray (02.41.59.35.91) ou Tatiana Chalopin (02.41.50.17.12)

SECTION TENNIS DE TABLE

L'ASVR tennis de table continu de surfer sur la vague de la réussite.

En senior l'équipe 1 joue pour la seconde année consécutive au niveau régional, l'équipe 2 joue en départementale 2 et les équipes 3 et 4 en départementale 3.

Nous faisons jouer aussi 2 équipes en championnat loisir.

Nous avons également 3 équipes de jeunes engagées en championnat, 2 en garçon minimes-cadet départementale 1 et une en poussins-benjamins en départementale 3, nous avons également une équipe engagée en championnat féminin poussine-benjamine-minime.

En début de saison les femmes ont été mises à l'honneur. Une soirée leur a été réservée avec un vif succès puisque 4 d'entre elle ont signé une licence.

L'assiduité des joueurs à l'entraînement démontre que le club peut compter sur l'engagement de chacun.

Le club est classé 17^{ème} au niveau départemental.



Horaire d'entraînement :

- Le mardi de 17h30 à 20h30 et le vendredi de 17h30 à 20h30 pour les jeunes.
- Le mercredi après-midi pour les jeunes les plus aguerris.
- L'entraînement des seniors loisirs et compétitions a lieu les mardis et vendredi à partir de 20h30.

Personne à contacter pour renseignements :
MAROLLEAU Fabrice - 06-18-12-55-79



NOUVELLE SECTION DANSE

Une nouvelle section danse vient de rejoindre l'ASVR.

L'association « ASVR Le rendez-vous de la danse » propose des cours de modern jazz aux enfants dès l'âge de 4 ans, ainsi qu'aux adultes.

Des cours de hip hop sont aussi assurés pour les jeunes, dès l'âge de 9 ans.

Les nouveaux adhérents seront les bienvenus !

GROUPE	HORAIRES	DUREE	TARIF
2007 2009	16h45 17h30	45 min	95,00 €
2004 2006	17h30 18h30	1h	110,00 €
Ados 1	18h30-20h	1h30	125,00 €
Adultes	20h-21h30	1h30	125,00 €

GROUPE	HORAIRES	DUREE	TARIF
2001 2003	10h30 11h30	1h	110,00 €
Hip Hop	11h30 12h30	1h	110,00 €

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter l'association:

Par mail: lerdvdeladanse@gmail.com - Par courrier : 19 rue principale 49700 Noyant la Plaine

Ou par téléphone : M^{me} Rigollet au 06.85.32.89.74

SECTION FOOTBALL

Le 15 juin dernier, nous étions plus de 400 personnes réunies au stade d'Ambillou pour fêter les 50 ans du club créée en 1963. Autour d'un bon repas et quelques animations ludiques, chacun a pu se remémorer différents souvenirs. Les plus anciens ont pu se rendre compte de l'évolution de leur club de cœur. Les membres de la section remercient l'ensemble des participants à cette journée.

Ce 50^{ème} anniversaire était aussi l'occasion pour présenter les nouveaux jeux de maillots pour la saison 2013-2014.

Grâce à l'investissement de quelques joueurs et au soutien de nos sponsors, nous avons renouvelé les maillots pour l'ensemble des équipes de la section. Nous remercions chaleureusement les différents sponsors (maillots, panneaux, ballons...) qui contribuent au fonctionnement et à l'évolution de notre section.

Le côté sportif.

La saison 2012-2013 fut riche en événements, elle s'est soldée par la montée de l'équipe fanion en première division et la participation des U9 au tournoi Foot Océane, qui a rassemblé 5000 enfants sur les plages de Saint Jean de Monts au mois de juin.

La saison 2013-2014 redémarre sur les mêmes bases que la



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

précédente. Le nombre de licences atteint cette année un niveau record pour le club. Nous approchons les 200 licenciés. Les joueurs viennent de toutes les communes de l'ASVR.

	Seniors - U19 (+Dirigeants)	Jeunes (U6 à U17)	Total
Ambillou Château	25	37	62
Brigné	7	11	18
Grézillé	2	3	5
Louerre	10	9	19
Louresse Rochemenier	13	9	22
Noyant la Plaine	8	13	21
Autres communes	39	9	48
	104	91	195

Nous avons la chance de pouvoir toujours compter sur nos deux arbitres officiels. Julien Perfetti et Sébastien Aurieux sont présents chaque dimanche sur les terrains de foot du département pour exercer leur fonction. Comme eux, chaque week-end, beaucoup de bénévoles gravitent autour des différentes équipes pour la bonne vie de notre club.

Chez les jeunes

L'école de foot, (catégories de 6 à 13 ans)

Les entraînements ont lieu le mardi ou mercredi en fin d'après midi. Thierry Nicou est toujours en charge de l'école de foot il reçoit l'aide précieuse de parents et de plusieurs joueurs seniors. Ceux-ci sont également présents chaque samedi pour l'encadrement des matchs et plateaux.

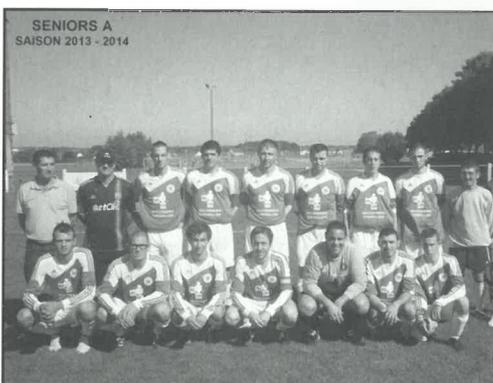
Le foot à 11

- Les U15 sont encadrés par Anthony Justeau épaulé de Patrice Lebreton le mercredi soir pour les entraînements. Même si les résultats sont mitigés, la solidarité et la convivialité restent de mise au sein du groupe.

- L'équipe U17 est cette année en entente avec le RC Doué. Dominique Roureau gère le groupe avec un dirigeant Douessin. Les 5 joueurs de l'ASVR qui composent cette entente se sont très bien adaptés. L'ambiance est bonne et les résultats sont plutôt prometteurs.

L'évolution des effectifs et la progression de nos jeunes résultent du travail effectué depuis plusieurs années, c'est encourageant pour l'avenir de la section.

Chez les seniors



Pascal Foucault est toujours aux commandes du groupe seniors. L'état d'esprit et la solidarité permettent de maintenir une bonne ambiance. Les joueurs prennent plaisir à venir régulièrement aux entraînements le mardi et vendredi.

Cette nouvelle saison est marquée par la refonte des championnats départementaux. L'équipe fanion évolue en première division. Les joueurs défendent fièrement les couleurs du club et les résultats sont plutôt bons. L'équipe réserve n'est pas parvenue à se maintenir. Elle démarre timidement la saison dans son groupe de troisième division. Pour l'équipe C, les résultats sont difficiles mais la bonne humeur est toujours au rendez vous.

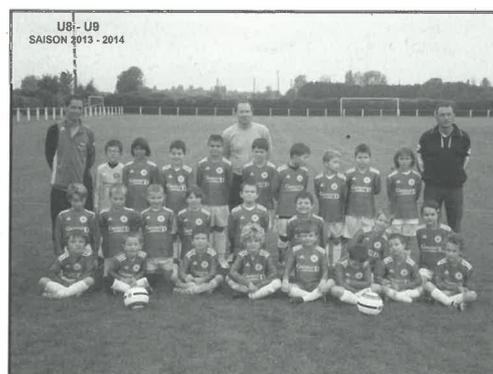
Chaque vendredi, une vingtaine de joueurs se retrouvent pour participer à des rencontres loisirs. La majorité de ces joueurs sont également présents le dimanche pour compléter l'effectif des équipes seniors.

La convivialité, le plaisir et le respect caractérisent parfaitement notre section et permettent la pratique du football dans les meilleures conditions possibles.

Dates à retenir :

- 8 Février 2014 : soirée dîner dansant à la salle de la Perrine à Saulgé l'Hopital.
- 31 mai 2014 : Challenge Philippe Joubert (Tournoi U11 - U13 - U15)
- 8 juin 2014 : Tournoi de sixte (U19, seniors)

Vous pouvez retrouver toutes les infos du club sur le site : www.asvr-ambillou.e-monsite.com





1^{ER} PRIX

M. VALLET Maurice
5, place de l'Eglise



1^{ER} PRIX SPÉCIAL ESPACE VERT

M. CLÉMOT Yves
2, rue du Moulin

LES MÉRITANTS

M. Belouard Claude - 1, rue de la Chapelle
M. Bonnet Gisèle - 3, rue du Moulin
M. Bourge Christophe - 19, rue des Charmilles
M. Bribard Nathalie - 7, route de la Boutinière
M. Carolini Franck - 2, rue du Lavoir
M. Clochard Gilles - Sablon
M. Forest Yves - 4, rue des Templiers
M. Grassez Didier - 1, Impasse des Douves

M. Laurendeau Gérard - 5, rue Principale
M. Leroyer Henri - 16, rue du Musée.
M. Martin Claude - 4, rue du Domaine
M. Martin Eric - 2, rue du Chêne Rond
M. Métivier Jean - 3, rue Principale
M. Métivier Germain - 10, rue Principale
M. Michot Jacky - 2, rue des Charmilles

